Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201875-20251215-96_2025-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Ville de Plérin

Conseil Municipal
séance du 15 décembre 2025

Rapporteur : M. KERDRAON

n°96-2025

PRESENTATION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION AU TITRE DE L'ANNEE 2024

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles D.2224-1 à D.2224-5,
Vu le transfert des compétences eau et assainissement et les statuts de Saint-Brieuc Armor Agglomération,
Considérant que ces rapports doivent permettre d'assurer la transparence de la gestion des services pour les usagers d'une part, et de faire un bilan annuel du service afin d'en améliorer sa qualité d'autre part,
Considérant les rapports 2024 communiqués par Saint-Brieuc Armor Agglomération,
Considérant que ces rapports doivent être présentés en séance publique du conseil municipal des communes adhérentes à l'EPCI dans les douze mois suivants la clôture de l'exercice concerné,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur Ronan KERDRAON, Maire,
Ayant entendu l'exposé de Monsieur Loïc SAVAREAU, représentant de l'autorité organisatrice de l'eau et de l'assainissement de Saint-Brieuc Armor Agglomération,
Après en avoir échangé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

PAR :

Présents	24	Pouvoirs	9	Votants	33	Absent	0

PREND ACTE de la présentation des rapports sur le prix et la qualité des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif (incluant à la fois le territoire géré par la régie communautaire et les territoires gérés en délégation de service public) au titre de l'année 2024.

PREND ACTE de la présentation du rapport sur l'assainissement non collectif (SPANC) dont la compétence est exercée en régie sur l'ensemble des 32 communes de l'agglomération au titre de l'année 2024.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire	La secrétaire de séance
Ronan KERDRAON	Laurence ANDRE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212201875-20251215-96_2025-DE